

LE DEFI DU BOREON

1. ORGANISATION

- Le défi du Boréon est organisé par les sections Vélo et Nordique du Club des sports Vésubie.
- La course se déroulera le samedi 28 février 2026 à partir de 9h30.

2. INSCRIPTION

- Les inscriptions se feront via Internet sur le site Engage-Sport.
- Lors de l'inscriptions en ligne, la présentation d'une licence FFC ou FFS valide sera demandée, ou un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du vélo ou du ski de fond en compétition (selon la discipline choisie lors du défi du Boréon).
- Course ouverte à partir de 16 ans dans l'année de la manifestation.

3. ANNULATION

- En cas de mauvais temps ou par manque de neige, les organisateurs se réservent le droit d'annuler l'épreuve pour des raisons de sécurité.
- Les organisateurs se réservent également le droit de changer la partie ski de fond en trail selon l'enneigement sur le site à la date prévue.**

4. ASSURANCE

- L'épreuve est assurée par les assurances AXA.

5. RETRAIT DOSSARDS

- Pour les licenciés, la présentation de la licence au retrait des dossards sera demandée obligatoirement. Pour les non-licenciés, la présentation du certificat médical sera demandée, plus une autorisation parentale pour les mineurs.

Dossards à retirer au plus tard à 9h00 salle des associations.

Toute personne rétrocédant son dossard à une tierce personne sera reconnue responsable en cas d'accident survenu ou provoqué par cette dernière durant l'épreuve.

L'organisateur se dégage de toute responsabilité en cas d'accident face à ce type de situation.

6. DEROULEMENT DE LA COURSE

- L'épreuve se fait en duo. **1 cycliste + 1 fondeur classique ou skating.**

- Partie vélo

- La distance sera de 8,5 Kms pour 550 de dénivelé positif.

- Un départ fictif sera donné de la place de la mairie.

- Le départ chronométré se fera passé le pont à la sortie du village, direction le Boréon.

- A la fin du parcours vélo, le cycliste devra effectuer 5 tirs à la carabine laser.

- Chaque cible manquée se traduira par un tour de pénalité qui s'effectuera à la fin du parcours par le fondeur.

Une initiation à la carabine laser se déroulera pendant le retrait des dossards.

- Partie ski de fond

- Le fondeur devra effectué un parcours d'environ 7 kms sur plusieurs boucles (suivant enneigement du site)

7. CLASSEMENT

- Le classement sera publié dans l'heure suivant l'arrivée du dernier concurrent.

8. MATERIEL

- Partie vélo

- Vélo autorisé : Route / VTT / Gravel

Les vélos à assistance électrique sont autorisés.

- Un casque homologué, un nécessaire de réparation, une réserve d'eau.

Les cyclistes désirant se changer à l'arrivée devront impérativement laisser leurs affaires dans un sac avec leurs noms visibles sur une étiquette avant 9h à la salle des associations.

- Partie ski

- Skis, bâtons, chaussures ...

9. PODIUM ET RECOMPENSES

- La remise des prix aura lieu à partir de 14h une fois les classements validés.

10. SERVICE MEDICAL

- Une antenne médicale sera sur place pendant le déroulement de la course. Elle pourra décider à tout moment de la mise hors course d'un concurrent pour raison médicale.

11. DROIT A L'IMAGE

- Tout coureur autorise expressément les organisateurs ainsi que les ayants droit tel que partenaires et médias à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles il pourrait apparaître lors de la course et ce pour une durée illimitée.

12. ACCEPTATION DU REGLEMENT

- Le règlement sera affiché lors du retrait des dossards et en lien sur la plateforme d'inscription.

- La participation à la course entraîne l'acceptation sans réserve du présent règlement publié par l'organisateur.

13. REMISE DES PRIX

- La remise des prix ainsi que le repas se feront à la salle Jean Gabin de St Martin Vésubie.